



Charte de l'Association Calédonienne pour l'Animation et la Formation



L'ACAF constitue depuis sa création, **un mouvement d'éducation** dont la volonté est de rassembler dans le pays, toutes les personnes de bonne volonté qui veulent contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes.

C'est un Mouvement qui s'inscrit volontairement dans le courant d'éducation populaire, pour lutter contre la passivité, l'oisiveté, l'individualisme et promouvoir toutes les formes de solidarité.

C'est un mouvement laïc qui respecte la personne sans distinction d'âge, de sexe, d'appartenance ethnique, de condition sociale, de conviction philosophique, religieuse ou politique. Il s'engage quotidiennement, pour la diffusion et le partage de la connaissance et contre les exclusions. IL s'inscrit dans la transmission intergénérationnelle des savoirs.

En même temps qu'elle est **soucieuse de respecter les différences**, l'ACAF a la volonté de créer du lien social, de rechercher ce qui rassemble, de **favoriser le vivre et le faire ensemble**.

En termes d'action, l'ACAF affirme, en fonction des besoins, sa volonté :

- de susciter la création de structures et d'activités adaptées aux conditions d'existence
 - de former des cadres compétents, bénévoles, volontaires ou professionnels,
- mais dans tous les cas des militants de l'enfance par leur engagement au quotidien pour la coéducation.

Mouvement d'éducation complémentaire de la famille et de l'école, l'ACAF défend une pédagogie active favorisant la participation des enfants et des **adolescents**, au choix de leur organisation, de leurs activités et de leurs relations pour leur permettre de devenir **des citoyens libres et responsables**.

L'ACAF considère que l'éducation des enfants et des jeunes est l'affaire de tous : la famille, l'école, les institutions, les organisations agissant dans le temps libre, les enfants et les jeunes eux-mêmes.

Mouvement social, l'ACAF affirme que la qualité du temps libre des enfants et des adolescents : conditionne autant une insertion sociale et professionnelle réussie que la cohésion sociale ou le développement économique. En conséquence, elle s'inscrit volontairement dans la prise en compte des enjeux actuels du développement social et humain du pays.

Mouvement d'éducateurs l'ACAF recherche la collaboration de tous les partenaires (personnes morales ou physiques) qui défendent les mêmes valeurs.

Mouvement démocratique, l'ACAF recherche la participation du plus grand nombre aux responsabilités. On ne vient pas à l'ACAF en consommateur mais en acteur de l'action sociale et éducative. Elle s'attache à donner du sens à ce qu'elle entreprend.

Responsable devant ses adhérents, l'ACAF est indépendante des partis, syndicats, institutions religieuses ou philosophiques. Elle s'engage à **promouvoir les Droits de l'enfant** et les obligations des familles qui permettent à celui-ci, dans des conditions d'égalité de chances, de développer ses facultés, son jugement personnel, son sens des responsabilités morales et sociales,

Mouvement associatif citoyen, l'ACAF agit pour donner à l'enfant et au jeune toute sa place dans la société comme individu à part entière !

Mouvement fédérateur, l'ACAF regroupe et accompagne les associations locales. De même elle agit comme partenaire des collectivités ou établissements publics qui proposent de promouvoir les loisirs éducatifs des enfants et des adolescents en complémentarité des différents temps de vie de l'individu. Nos partenaires se reconnaissent dans les valeurs portées par la Charte de l'ACAF.

Adoptée à l'A.G .O du 20/11/93. Modifiée par l'AG du 05/12/2020.